

# LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

AVRIL 2025 - N°69



## Votre mairie

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat :

[secretariat@mairiedecambon.fr](mailto:secretariat@mairiedecambon.fr)

Vos élus : [elus@mairiedecambon.fr](mailto:elus@mairiedecambon.fr)

Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Page Facebook : [www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi](https://www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi)

## DANS CE NUMÉRO :

Édito	p 2
Conseil municipal	p 3-4-5
Portrait	p 5
Finances	p 6
Sports et loisirs	p 7
Agglo	p 8
École	p 9
Civisme	p 10
Ensemble pour Cambon	p 10
Le coin des associations	p 11-12-13
La vie à Cambon	p 13-14

# ÉDITO

Tous les ans au mois d'avril, le conseil municipal approuve les comptes de l'exercice précédent et vote le budget primitif de la commune, qui comprend le vote des taux des taxes communales.

Cette année encore, les bases fiscales, indexées sur l'inflation constatée au 30 novembre 2024, augmentent assez fortement – la hausse est de 1,7 %. Pour la quatrième année consécutive j'ai proposé au conseil municipal de diminuer le taux des taxes communales de 1,7 % afin d'éviter l'augmentation du taux de vos impôts.



En quatre ans, les baisses du taux d'imposition ont représenté une somme totale de 215 000 € non collectée auprès des Cambonnais. Ce choix du conseil municipal est possible grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, en excluant toute démagogie, pour financer des investissements au bénéfice de l'ensemble de la population.

A l'heure où l'on entend beaucoup parler de dette, celle de Cambon ne représente que 169 € par habitant – alors que la moyenne de la dette par habitant dans les communes de notre strate était de 604 €/habitant fin 2023 (source DGFIP).

Vous trouverez dans ce journal le compte administratif de l'année 2024. Vous pourrez constater que, malgré tous les investissements réalisés, les finances sont saines et permettent d'envisager sereinement le futur.

L'an dernier, à la même époque, je vous annonçais l'éclosion du nouveau centre de loisirs. Cette année, c'est l'aire multi-jeux qui a été installée au stade. Je suis ravi de voir que nos jeunes se la sont appropriée très rapidement. Les dernières finitions ont été réalisées courant avril.

Le projet 2025 sur lequel nous travaillons est la requalification de l'ancien centre de loisirs en espaces associatifs. Car la vie associative est toujours aussi active. En février, le tennis a organisé une magnifique soirée karaoké. La Cambonnaise s'est déroulée le 31 mars sous un magnifique soleil ; le vide-greniers a eu lieu le 13 avril, sous une pluie qui n'a pas entamé l'enthousiasme de ses organisateurs du Foot à VII. Puis, ce sera au tour du tournoi de volley le 18 mai, le marché gourmand organisé par la crèche le 13 mai ou la fêria du comité des fêtes qui se déroulera cette année sur deux jours, les 6 et 7 juin.

Je vous souhaite un très beau printemps !

*Philippe Granier*

## Séance du 10 février 2025

**Présents** : L.ALBERICI, D.ALBERT, K.BIZOUARD, P.CALVET, I.CAYRAC, C.CHOLLET-GODARD, C.FABRIES, N.GALLIET, V.GAYRAL, P.GRANIER, S.LAURENS, J-M.NESEN, V.PALAFFRE, C.PERLIN-COCQUART, J-P.PRADEL, J-P.RAYSSAC, M.TERRAL.

**Excusés** : F.BONTON, D.ALBERT, A.HUC

### *Décisions du maire*

- Décision n° 1 : Le devis de l'entreprise Clemente d'un montant de 1 635,96 € TTC a été accepté pour la mise en place d'un module téléphonique sur l'alarme du centre de loisirs.

- Décision n° 2 : Le devis de la carrosserie Frayssinet a été accepté pour la réparation de la charnière et de la porte du véhicule Nissan pour un montant de 1 291,80 € TTC.

- Décision n° 3 : Le devis de l'entreprise Sevestre a été accepté pour la reprise de l'étanchéité des jonctions de couverture à l'école pour un montant de 1 668 € TTC.

- Décision n° 4 : Le devis de l'entreprise Atout Elec a été accepté pour la fourniture et la pose d'un coffret électrique dans l'appartement n°2 pour un montant de 955,90 € TTC.

- Décision n° 5 : Le devis de l'entreprise Valat Christophe a été accepté pour le remplacement des menuiseries dans l'appartement n°2 pour un montant de 4 897,20 € TTC.

### *Nom de l'école*

Les enseignantes de l'école de Cambon avaient proposé, dans le cadre des conseils de délégués, de trouver un nom pour notre école. Le conseil municipal avait validé cette proposition et indiquait que le conseil des délégués pourrait proposer trois noms.

Le 7 janvier, le maire a reçu les représentants du conseil des délégués qui lui ont présenté les trois noms retenus ainsi que les arguments pour chacun d'entre eux. Un vote, auprès des enfants et des adultes de l'école, a permis d'établir le classement suivant :

1 – Marie Marvingt ; 2 – Joséphine Baker ; 3 – Olympe de Gouges

Le conseil municipal a validé le choix des enfants et adultes de l'école.

### *Mise à disposition aux associations*

Il est nécessaire de réactualiser les montants des valeurs locatives pour la mise à disposition et prestation en nature des locaux communaux et énergies pour les associations « le Village des Enfants » et « Familles Rurales » pour la crèche. Cette année la base de l'indice du coût de la construction est 2 143.

En ce qui concerne le coût sur le chauffage et l'électricité, une stabilité a été constatée. Pour l'eau, une stabilité sera également appliquée.

Le conseil municipal reconduit les prestations en nature pour l'année 2024, en modifiant les valeurs locatives suivantes :

- Mise à disposition pour "le Village des enfants" des bâtiments de l'ancien CLAE (derrière la salle polyvalente) et 2 salles au presbytère 8033,11 €/an
- À compter du 8 juillet, le nouveau centre de loisirs a été livré. L'estimation du montant de la mise à disposition annuelle s'élève à 24 237 €.
- Chauffage et électricité : une charge totale de 3 450,76 €/an.

- Eau : charge est estimée à 871.93 €/an.

- La consommation d'électricité sur le deuxième semestre s'élève à 2 739,03 € ;

Soit un total de 27 213,32 € au titre de 2024.

Mise à disposition pour l'association "Familles Rurales" : la valeur locative de la crèche, 18 326,27 €/an.

Les charges suivantes sont également actualisées en fonction des tarifs constatées :

- Chauffage et électricité : estimation de 5 165,53 €/an

- Eau : la charge est estimée à 931.66 €/an.

Soit un total de 24 423,56 € en 2024.

### *Intégration dans le domaine public*

Les propriétaires du lotissement "chemin des jardins de Mailhol", demandent, par courrier signé par l'ensemble des propriétaires, l'intégration de la voirie dans le domaine public par la procédure de « transfert à l'amiable ». Après discussion, le conseil municipal demande à M. le Maire de s'assurer auprès des services concernés de la C2A que tous les travaux et toutes les normes concernant la voirie, l'éclairage public, l'assainissement soient respectés avant de lancer la procédure d'intégration.

## Séance du 7 avril 2025

**Présents** : L.ALBERICI, D.ALBERT, K.BIZOUARD, P.CALVET, C.FABRIES, N.GALLIET, V.GAYRAL, P.GRANIER, A.HUC, I.JOANY S.LAURENS, J-M.NESEN, V.PALAFFRE, C.PERLIN-COCQUART, J-P.PRADEL, J-P.RAYSSAC, M.TERRAL  
**Excusés** : F.BONTON, C.CHOLLET-GODARD.

### Décisions du maire

- Décision n° 6 : signature de devis de la société But pour l'achat d'une cuisine et d'appareils électroménagers d'un montant total de 1 375,97 € pour la rénovation de l'appartement n° 2.
- Décision n° 7 : signature de devis de la société Malrieu pour la rénovation de la plomberie et de la salle de bain de l'appartement n° 2 pour un montant de 2 820,45 €.
- Décision n° 8 : signature d'un devis de la société Tollens pour la rénovation des peintures et du sol de l'appartement n° 2 pour un montant total de 2 945,45 €.
- Décision n° 9 : signature d'un devis de la société MCI pour la fabrication d'une main courante pour un montant de 1 560,00 €.
- Décision n° 10 : signature d'un devis de la société Ovalequip pour la fourniture et l'installation de filets pare-ballon sur le terrain de foot à VII pour un montant total de 5 988,00 €.

### Compte financier unique

Cette année la commune de Cambon s'est portée candidate pour mettre en œuvre le CFU (Compte Financier Unique). Le CFU a pour objectif de devenir, au plus tard pour l'exercice budgétaire 2026, la nouvelle méthode de présentation des comptes locaux, tant pour les élus que pour les citoyens.

		Résultats antérieurs	Réalisations 2024	TOTAL 2024
F O N C T I O N N E M E N T	DÉPENSES		1 153 758,98 €	1 153 758,98 €
	RECETTES	565 067,52 €	1 479 327,85 €	2 044 395,37 €
	Solde	565 067,52 €	325 568,87 €	890 636,39 €
I N V E S T I S S E M E N T	DÉPENSES	71 621,00 €	1 758 820,13 €	1 830 441,13 €
	RECETTES		2 001 757,90 €	2 001 757,90 €
	Solde	-71 621,00 €	242 937,77 €	171 316,17 €

### Compte financier unique 2024

#### Taux des taxes directes locales 2025

Le conseil municipal, compte tenu des bases fiscales notifiées; après en avoir délibéré décide de diminuer les taux d'imposition pour l'année 2025 relatifs aux taxes directes locales.

Il fixe les taux d'imposition 2025 comme suit :

Foncier bâti : - Taux de référence 2024 : 48,91 % - Taux voté 2025 : 48,08 %

Foncier non bâti : - Taux de référence 2024 : 77,67 % - Taux voté 2025 : 76,35 %

Taxe d'habitation sur résidences secondaires : - Taux de référence 2024 : 10,22% - Taux voté 2025 : 10,05%

#### Budget primitif 2025

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif 2025 pour la commune. Il est équilibré à la somme de 3 937 199,14 €. (fonctionnement : 2 322 337 € + investissement : 1 614 862,14 €) . Après avoir délibéré, le budget primitif 2025 de la commune est adopté par le conseil municipal.

## > CONSEIL MUNICIPAL

### *Subventions 2025 aux associations*

Les membres du conseil municipal valident le montant des subventions accordées aux différentes associations pour un montant total de 94 030 €.

#### **Associations enfance**

Centre de loisirs 72 000 €

Crèche : 11 000 €

#### **Associations péri-scolaires**

APE : 365 €

Coopérative scolaire 2 500 €

**Associations sportives avec école de jeunes** (AFP081 ; Judo ; Tennis ; Volleyball ; Gymnastique) 730 € par association.

#### **Associations d'animation locale**

(Comité des fêtes) 730 €

#### **Associations d'intérêt**

**communal** (Jacopo Bassano ; Cambon loisirs et découvertes ; Foot à 7 ; Société de chasse ; Cambon aventure ; Vélo club ; Pétanque) 365 € par association. (ADMR 730 €) (Restos du Cœur 500 €)

#### *Subvention 2024 au CCAS*

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une subvention de fonctionnement au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale de Cambon) de Cambon.

Le conseil municipal après délibération décide d'octroyer au CCAS la somme de 3 000 €.

### *Convention "plateforme marchés publics"*

L'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn met à disposition une plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics, AWS-Achat, habilitée pour que la collectivité puisse faire ses consultations en conformité avec la réglementation applicable en matière de commande publique.

Une convention définit les services assurés par l'association des Élus Locaux du Tarn. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer cette convention.



## > PORTRAIT

### Nouveau visage du secrétariat de mairie



Depuis le 17 février, Guilhem Barthez a pris la relève au secrétariat de la mairie de Laura Hamerich qui attend un heureux événement .

Ancien conseiller numérique de France Service, il apporte avec lui une expertise précieuse en bureautique, logiciels numériques et gestion du web.

Grâce à son expérience, il facilite l'accès aux outils numériques et contribue à la modernisation du fonctionnement des services municipaux.

Un atout non négligeable pour la commune dans son évolution digitale.

## Budget primitif 2025

Bien que l'inflation soit actuellement moins élevée que celle des années précédentes, la préparation du budget 2025 a été guidée par un principe fondamental : ne dépenser que l'argent réellement disponible et ne collecter que l'impôt strictement nécessaire, tout en maintenant un bon niveau d'investissement pour l'avenir. Ce principe repose sur deux objectifs majeurs : soutenir l'investissement tout en maîtrisant la pression fiscale.

Afin de garantir une gestion financière rigoureuse, la municipalité a réussi à contrôler ses frais de fonctionnement et à maintenir une situation financière solide.

Cette approche permet ainsi de proposer une réduction des impôts communaux en 2025, une mesure qui sera mise en œuvre pour la quatrième année consécutive. L'objectif clairement affirmé par l'équipe municipale est de ne pas augmenter les charges fiscales pesant sur les familles, tout en continuant à investir pour l'avenir, garantissant ainsi un équilibre entre soutiens financiers actuels et projets futurs.

**Le budget primitif présenté pour l'année 2025 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre avec la décomposition suivante :**

- **Fonctionnement: 2 322 337 €**

- **Investissement : 1 614 862,14 €**

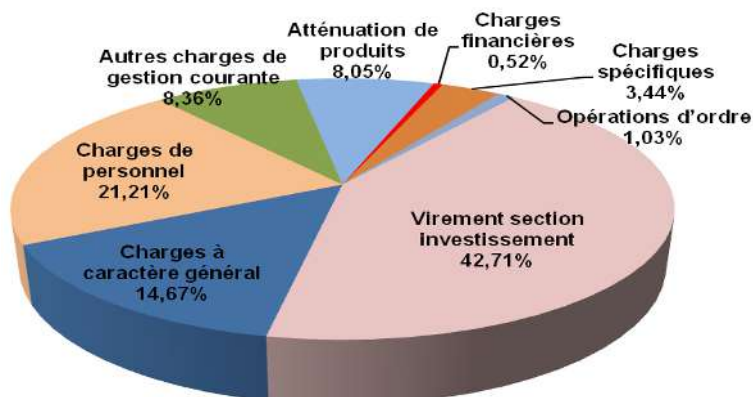
### SECTION FONCTIONNEMENT

#### Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement prévues pour 2025 s'élèvent à 1 431 700,61 € + report à nouveau = 2 322 337 €

#### Répartition des charges de fonctionnement

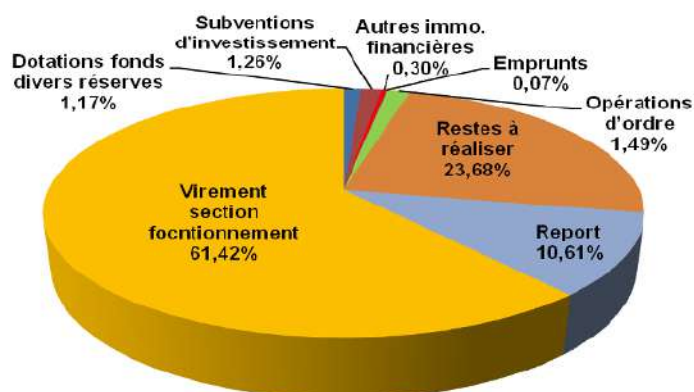


2 322 337 € (virement section invest + dotation amortissements)

Ces charges s'élèvent pour 2025 à 1 330 504 €. Elles tiennent compte de la l'augmentation du prix des assurances ; des charges patronales (augmentation de 3 % de la cotisation CNRACL) et de l'augmentation du montant provisionnel du personnel non titulaire

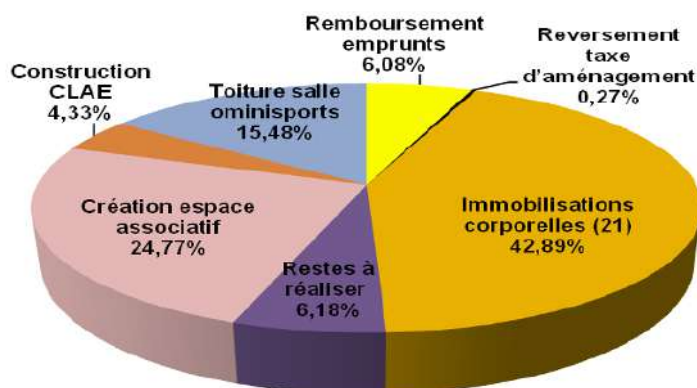
### SECTION INVESTISSEMENT

#### Répartition des recettes d'investissement



Les recettes d'investissement prévues pour 2025 s'élèvent à 1 614 862 € dont 382 420 € de restes à réaliser. Et une capacité d'autofinancement par virement de la section fonctionnement de 991 833 €. Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt en 2025.

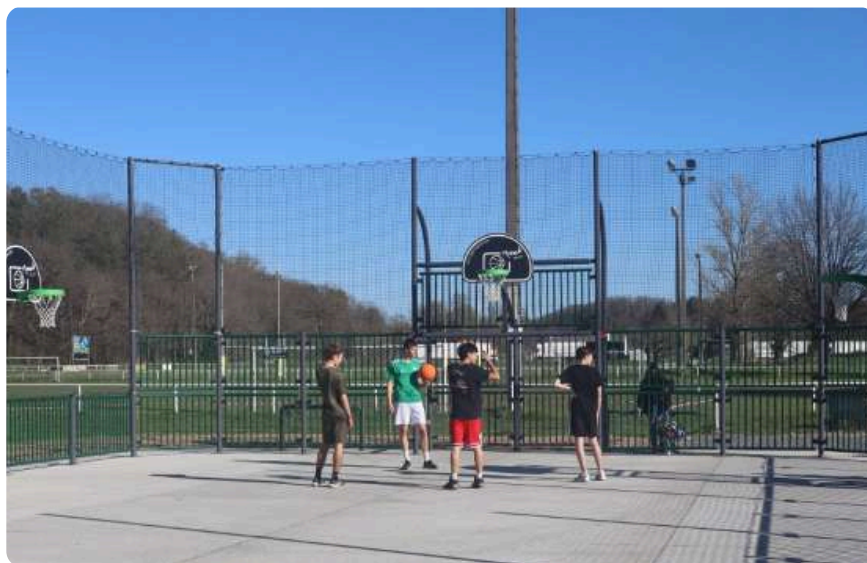
#### Répartition des dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 614 862 € en 2025 dont 99 762 € de restes à réaliser (solde du CLAE et espace multi-jeux). Les dépenses d'équipement prévues en 2025 sont majoritairement destinées à la requalification de l'ancien centre de loisirs en espaces associatifs pour 400 000 € et au remplacement de la toiture de la salle omnisports. Une réflexion sur l'opportunité de la couvrir de panneaux photovoltaïques sera envisagée. Des travaux d'immobilisations avec notamment la rénovation d'un appartement du centre bourg. Le remboursement du capital des emprunts devrait être de 97 000 €.

## Un nouvel espace de vie et de sports

Le tout nouveau terrain multisports du stade de Cambon a rapidement fait ses preuves en tant qu'espace incontournable pour les passionnés de sport de tous âges. Après plusieurs semaines de travail, la dernière couche de peinture a été posée sur le sol, et depuis, l'afflux de jeunes sportifs ne cesse d'augmenter. Ce terrain, qui se distingue par sa polyvalence, sa conception moderne et son intégration harmonieuse dans le paysage local, permet aux habitants de pratiquer une grande variété de sports : basket-ball, handball, football et volley-ball,.. le tout dans un cadre sécurisé et adapté.



L'un des aspects les plus remarquables de ce nouveau terrain est sa conception soignée. La structure en acier et le sol en béton poreux témoignent d'une volonté de créer un espace à la fois durable et respectueux de l'environnement. Le béton poreux, contrairement aux surfaces classiques, permet une meilleure gestion des eaux pluviales en évitant l'imperméabilisation du sol, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources naturelles.

Le terrain multisports est désormais un lieu de rencontre pour les jeunes de Cambon. L'agencement permet une grande flexibilité, avec des marquages au sol distincts pour chaque sport, ce qui permet une alternance rapide entre les disciplines.

L'aire de jeux protégée, aménagée pour les plus jeunes, garantit un environnement sûr où ils peuvent s'amuser sans risque.



Les parents apprécient particulièrement cet espace sécurisé, où leurs enfants peuvent développer leurs compétences sportives tout en s'amusant.

Le succès de ce terrain ne se limite pas aux performances sportives. Il devient également un lieu de socialisation, les jeunes de Cambon ont désormais un espace où ils peuvent se divertir, se défouler et développer leur esprit d'équipe. L'installation de ce terrain au stade démontre la volonté de la municipalité de promouvoir une pratique sportive accessible et de qualité.

## Opération « À vélo, fais-toi bien voir ! »

Parce que les bons réflexes de sécurité sur la route s'acquièrent dès le plus jeune âge, l'Agglo offre cette année encore un gilet vélo haute visibilité aux 776 élèves de CM2 des écoles du Grand Albigeois ! La distribution a débuté au mois de décembre 2024 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Les élèves de CM2 de l'école de Cambon ont reçu leur gilet au mois de mars.



Cette opération est l'occasion de rappeler les bons réflexes à adopter, notamment pour voir et être bien vu lorsqu'on circule à vélo.

À noter : la vélo-école du Grand Albigeois accueille tous les enfants pour débiter ou perfectionner sa maîtrise du vélo !

## Borne à biodéchets

En Mars 2025, la borne à biodéchets a fait son apparition dans notre commune !

Dans le cadre d'une expérimentation et en complément des solutions de compostage déjà proposées, le Grand Albigeois met en place une collecte dédiée aux biodéchets alimentaires. Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas composter, vous êtes invités à déposer vos biodéchets alimentaires dans la borne (ouverte à tous et tout le temps). Le contenu des bornes sera ensuite collecté puis traité pour être transformé au bout de quelques semaines en fertilisant naturel.

Saviez-vous qu'en moyenne, les biodéchets alimentaires représentent encore aujourd'hui 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères, soit 98 kg/habitant/an dans l'Agglo ? Plus communément appelés « déchets de cuisine et de table », ils se composent d'épluchures de fruits et légumes, de restes de repas ou encore de produits périmés non-consommés. Un moyen efficace d'alléger vos poubelles, de permettre leur valorisation et leur retour à la terre est simplement de... les trier !



Une borne se situe à Cambon proche du parking de l'école, à côté des bornes de points d'apport volontaire.



Le mercredi 9 avril de 16h à 18h, des animateurs sont passés en porte à porte dans le centre bourg de Cambon pour remettre un kit biodéchets aux habitants volontaires. Vous avez également pu retrouver les animateurs biodéchets sur un stand lundi 14 avril de près de la borne à biodéchets. Au programme, échanges sur les pratiques de tri et remise de kits biodéchets (bioseau et guide pratique) aux habitants volontaires !



Pour plus d'information sur les bornes à biodéchets et sur le compostage, rendez-vous sur :

[www.grand-albigeois.fr/bornes-a-biodechets](http://www.grand-albigeois.fr/bornes-a-biodechets)



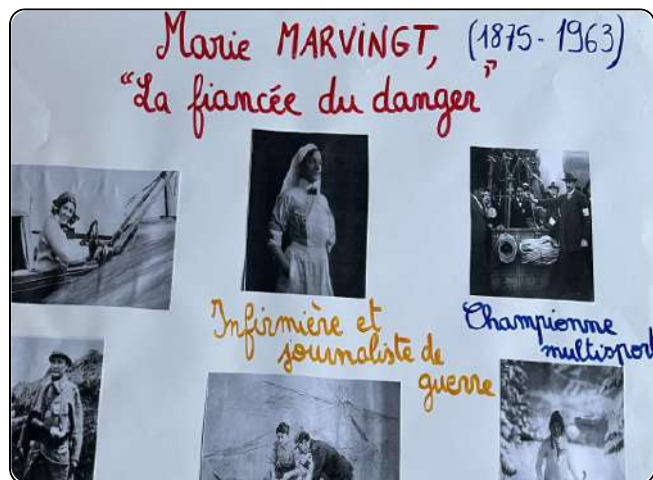
## L'école de Cambon a 10 ans !

L'école de Cambon fête ses 10 ans cette année !! Pour célébrer cet anniversaire, une journée sera organisée le samedi 14 juin au cours de laquelle plusieurs animations seront proposées et le nouveau nom de l'école sera inauguré. Ce nom est le fruit d'un très beau travail réalisé par les enfants de l'école accompagnés des enseignantes. Le conseil des délégués d'élèves a ainsi pu proposer trois noms et le conseil municipal a validé le nom : "école Marie Marvingt". Mais qui était cette femme surnommée "la fiancée du danger" ?

Pionnière de l'aviation, sportive émérite, alpiniste renommée, Marie Marvingt naît en 1875 à Aurillac.

En 1899, elle est une des premières femmes titulaires du permis de conduire. Elle s'initie aux arts circassiens : la voici funambule, trapéziste, jongleuse et écuyère. Elle ne néglige pas ses études et obtient une licence de lettres. Elle étudie le droit et les langues vivantes et obtient le diplôme d'infirmière de la Croix Rouge. Parmi ses premières performances sportives : des courses cyclistes. En 1908, alors âgée de 33 ans, elle n'est pas autorisée à participer au Tour de France, mais finit malgré tout l'épreuve, en partant quelques minutes après les hommes.

Première Française à traverser Paris à la nage, en suivant la Seine sur 12 km, Marie Marvingt était aussi à l'aise en montagne : alpinisme, ski, patinage, saut, bobsleigh... Cette « première sportswoman du monde » a reçu en 1910 la grande médaille d'or de l'Académie des sports.



Pionnière de l'aviation, elle s'est lancée dès 1901 dans l'aéronautisme, brevet de pilote de ballon libre en poche. En 1909, elle a traversé la mer du Nord et la Manche, entre la France et l'Angleterre. La même année, elle a piloté pour la première fois un avion, avant d'avoir son brevet en 1910. Engagée dans la Première Guerre mondiale, dans les airs mais aussi au sol, d'abord comme pilote remplaçante, puis en se déguisant en homme dans les tranchées. Après 47 jours, elle fut démasquée mais autorisée à rejoindre un régiment de chasseurs alpins comme infirmière et correspondante de guerre dans les Dolomites, où elle était chargée de l'évacuation des blessés. Journaliste, officier de santé des armées au Maroc, conférencière... Marie Marvingt poursuit ses activités comme infirmière pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Elle sert en tant qu'infirmière de l'air et invente un nouveau type de suture chirurgicale qui minimise les risques d'infections. À 84 ans, elle a passé son brevet de pilote d'hélicoptère et a continué à pratiquer le sport, malgré son âge. La femme la plus décorée de France (34 médailles et titres) pour son engagement dans divers domaines, dont l'Armée, l'éducation, l'aviation ou le sport, est décédée en 1963, près de Nancy.

**Rendez-vous le 14 juin pour fêter les 10 ans de l'école. Les anciens élèves qui souhaitent participer à cette fête sont invités à s'inscrire auprès de la directrice.**

## Nuisances sonores

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre



toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités. Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs, peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00 SEULEMENT

## Élimination des déchets verts

Les déchets verts issus des jardins (herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes ; résidus de taille de haies, arbustes, arbres...) entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage, car ils sont biodégradables. Il est également possible de déposer vos déchets verts dans les déchetteries de Saint Juéry, Ranteil ou Gaillaguès. L'accès aux déchetteries pour les particuliers est gratuit et ne nécessite pas de carte.

Le volume d'apport est limité à 2m<sup>3</sup> par jour (renseignements : <https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/dechetteries/>)

Par contre, il est interdit de brûler vos déchets verts (secs ou humides), que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

## > ENSEMBLE POUR CAMBON

Chers Cambonnais,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. C'est donc le bon moment pour tracer le futur chemin à emprunter pour 2026 - 2032.

Voici plusieurs grands sujets qui nous distinguent de l'équipe actuelle :

- Promouvoir la démocratie locale à Cambon en associant davantage les habitants aux décisions, avec plus de respect et d'écoute pour les idées différentes, les sensibilités diverses. En un mot plus de FRATERNITE entre nous.
- Urbaniser le village dans le respect du bâti existant, en favorisant les projets respectant les équilibres de la construction. Nous sommes opposés à une urbanisation concentrationnaire, même dans ce qui est le centre bourg.
- Permettre à des professionnels de santé d'exercer au sein d'une Maison de Santé, c'est vital pour notre village et la population.
- Favoriser le tissu associatif par la création rapide d'une Maison des Associations disposant de l'ensemble des supports matériels pour fonctionner de manière efficace et développer des actions culturelles.
- Même si nous avons entendu dire en conseil municipal : "Cambon est un village de riches", nous ne partageons pas cette analyse. Le budget alloué au CCAS, tout au long de ces années, est ridicule, et il ne peut porter aucun projet... À part la distribution d'une boîte de chocolats, d'une manière presque caricaturale, aux personnes âgées de plus de 70 ans, l'action du CCASS doit être valorisée significativement : plus d'un tiers des Cambonnais sont des retraités.
- Pour l'école, nous proposerons de voter, dès notre élection, le repas à 1 euro à la cantine pour l'ensemble des familles quels que soient leurs revenus.

Nous avons bien d'autres projets à partager pour sortir des routines actuelles. Nous voulons les construire avec vous. Sommes-nous prêts collectivement à nous engager sur un programme différent ? Voulez-vous nous rejoindre pour proposer une alternative ? Nous comptons sur vous.

Notre BAL : [ensemblepourcambon@laposte.net](mailto:ensemblepourcambon@laposte.net)

Jean-Marc Nesen, Viviane Gayral.

## Cambon Loisirs et Découvertes

L'assemblée générale du Club s'est tenue le Jeudi 6 mars et a rassemblé 80 personnes sur les 103 adhérents que compte l'association. Les rapports d'activité et financier pour 2024 ont été approuvés à l'unanimité des présents. La matinée s'est conclue autour d'un repas festif dans la salle polyvalente de Cambon. Nous avons souhaité leur anniversaire à 4 de nos adhérents qui ont eu 80 ans en 2024 (voir la photo ci-contre). Merci à tous les adhérents pour leur participation.

Les inscriptions sont ouvertes pour les activités ci-dessous.

Pour participer :

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Jean-Marc NESEN 07.69.87.36.76

Ghislaine FAVARON 06.31.57.12.44

Viviane GAYRAL 06.25.16.09.75

[Jeanmarc.nesen@free.fr](mailto:Jeanmarc.nesen@free.fr)



De gauche à droite : Michel Marty, Ghislaine Favaron (secrétaire), Colette Gaubert, Jean-Marc Nesen (président), Anne-Marie Massol, Viviane Gayral (trésorière), Jean Massol, Philippe Granier (maire). Photo « La Dépêche » : Anita Fontaine que nous remercions pour sa participation à l'AG.

Dans le cadre du travail de mémoire réalisé par le Club en 2023 avec la chanson 'La Cambonnaise', nous continuons d'explorer le passé. Nous souhaitons collecter maintenant les photos anciennes de Cambon et les moments de vie qui s'y rattachent. Reprenez vos albums, vos boîtes archives, triezy vos souvenirs, et apportez-nous vos photos ! Et si nous avons assez de matière, nous organiserons une exposition !

Jeudi 24 Avril : RDV parking Ecole Cambon : 8 H 15 Date limite d'inscription 10 mars	<b>Journée Aveyron : Visite guidée du Château Renaissance de Bournazel</b> entièrement rénové et ses jardins classés, Déjeuner, Puis visite guidée du village de Belcastel. Prix 79 € - 5 € pris en charge par le club = <b>74 € /adhérent</b>
Mardi 13 Mai : RDV parking Ecole Cambon : 14 H Date limite d'inscription 15 avril	<b>« La Belle Histoire de la Comédie Musicale » Théâtre des Lices Albi</b> <b>Durée 2 H - Prix 26 €.</b> Le transport en bus est pris en charge par le club.
Jeudi 22 Mai : Covoiturage RDV parking Ecole Cambon, Départ 8 H Date limite d'inscription 5 mai	<b>Journée Découverte : Ancien Fort de Boissezon (XI -ème siècle), le « Militarial » présente ses collections portant sur les conflits armés du XXème siècle. Marche, suivie d'un pique-nique et visite du Musée...</b>
Jeudi 29 Mai à 16 H	Goûter au local du Club : tous les adhérents sont invités Ceux qui le souhaitent apportent un gâteau ou une boisson.
Mardi 10 Juin : RDV parking Ecole Cambon, Départ 7 H. Date limite d'inscription 1er mai	<b>Journée Périgord Noir : Balade en gabarre à La Roque Gageac, puis Visite du château de Joséphine BAKER</b> et promenade dans les jardins, déjeuner périgourdin au château des Milandes, suivi d'un <b>Spectacle de rapaces en liberté.</b> Prix 89 € - 10 € pris en charge par le club = <b>79 € / adhérent</b>



L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Cambon organise une action, ouverte à tout le monde, au profit de la coopérative scolaire.

L'APE vous propose cette année encore la vente, ouverte de différents plants de fleurs (géranium, pétunia, verveine, bégonia ...) ; de légumes (tomates, courgettes, poivrons,...) ou d'herbes aromatiques.

Comme l'année dernière, nous avons fait appel à un producteur local situé à Vénès afin de vous proposer des produits de qualité pour préparer et embellir vos jardins.

Les commandes sont à retourner au plus tard le vendredi 2 mai avant 18h. Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de l'APE ou dans le cahier de liaison de votre enfant. La distribution se fera le lundi 12 mai de 16h à 18h, à la salle des mariages. Nous nous chargerons de récupérer les commandes directement auprès du fournisseur le matin même afin de préserver au maximum la qualité des plants. Nous vous remercions vivement pour votre participation. Le bureau de l'APE. Contact : [apecambon81@gmail.com](mailto:apecambon81@gmail.com)



## Volley Ball Cambon

**FFvolley** Comité Tarn **FFvolley** Ligue Occitane Pyrénées-Méditerranée

**DIMANCHE 18 MAI 2025**  
**CAMBON D'ALBI - STADE MUNICIPAL**  
**Tournoi VOLLEY-BALL 4x4**  
 Tournoi familles (mini 8 ans) + Tournoi joueurs pratiquants (mini 14 ans)  
 Au moins une fille ou un enfant entre 8 et 16 ans par équipe

**CAMBON**  
**TOURNOI SUR HERBE**  
 Possibilité salle de repli en cas de mauvais temps

**PROGRAMME**

Inscriptions jusqu'à 9h30  
 9 € par personne (dont 1 € pour Eloïse)

Possibilité de paiement CB

T-shirt et petit-déjeuner offerts

Récompenses et apéritif en fin de tournoi

Buvette et restauration sur place

Au profit de **Pas à pas avec Eloïse**

Scanner ce code pour obtenir le bon d'inscription

Renseignements : Yves JOUCLA - 05 63 78 81 23 ou 06 76 71 13 01  
 Mail : cambon.volley@gmail.com - Site Web : https://cambon-volley.sportsregions.fr/

## Fête de Cambon

**Un week end festif à ne pas manquer !**

Le comité des fêtes de Cambon vous invite à célébrer la traditionnelle fête du village les 6 et 7 juin au stade.

Le vendredi soir, retrouvez-nous pour un apéro concert convivial autour d'un jambon braisé avec Manu. Le samedi, la fête continue avec une soirée saucisses-frites ou burger-frites, accompagnée d'un groupe musical, suivie d'un spectaculaire feu d'artifice et d'une ambiance de folie avec notre DJ. Un week-end riche en musique, gastronomie et convivialité à partager entre amis et en famille ! Ne manquez pas cet événement incontournable !



## Foot à 7 : Un vide-greniers arrosé mais convivial à Cambon



Ce dimanche 13 avril 2025, l'association Foot à 7 de Cambon a bravé la météo capricieuse pour organiser son traditionnel vide-greniers, dès l'aube, à partir de 5h du matin.

Malgré une pluie tenace qui a ponctué la journée, exposants et visiteurs ont répondu présents, bien que moins nombreux que les éditions précédentes. Sous les barnums et entre les gouttes, les promeneurs ont pu chiner quelques trouvailles tout en profitant du stand buvette et grillades-frites, tenu avec dynamisme et bonne humeur par les bénévoles de l'association. Un grand bravo à tous les participants et aux membres de l'association Foot à 7 pour leur engagement. Rendez-vous, espérons-le sous le soleil, l'année prochaine !

## Crèche Pirouette Galipette

LA CRECHE PIROUETTE GALIPETTE ORGANISE SON

**Marché Gourmand**

**Vendredi 16 Mai 2025**  
**A partir de 18h30**

Devant la salle des fêtes de Cambon

Plusieurs stands de restauration

Animation Musicale

## > LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Tennis Club Cambon

La fin de saison approche avec, nous l'espérons, de belles surprises à venir. En effet, l'équipe 1 engagée dans le championnat des Pyrénées reste en course pour décrocher un titre régional. Certes la route est encore longue mais Christophe et sa bande nous ont habitués depuis maintenant quelques années à réaliser des exploits. Autre équipe en lice pour un titre : celle du président Olivier dans le challenge JM BLAS, puisqu'à une journée de la fin des qualifications elle est en lice pour disputer les phases finales. C'est plus compliqué pour les filles dans le challenge de l'amitié qui, sans démeriter, n'ont plus l'espoir de décrocher une place qualificative. Quant à nos jeunes ils progressent à toute vitesse et devraient d'ici quelques années prendre la relève des illustres anciens que sont JB et Le Bass.

À noter dans vos agendas, nous organisons une journée portes ouvertes samedi 21 juin de 9h à 12h, l'occasion de venir rencontrer notre équipe pédagogique et les membres du bureau. L'occasion aussi de venir découvrir toutes les pratiques que le TC CAMBON propose.

En effet, en plus du tennis, Anaïs proposait déjà des sessions de FITENNIS qu'elle reconduira la saison prochaine. N'hésitez pas à venir découvrir ce mélange de FIT couplé aux gestes du tennis.

Nouvelle pratique à la rentrée : le PICKLEBALL ! Quésaco ?

Une variante très ludique et très accessible d'un sport de raquette très en vogue aux US. Pas besoin d'être un Roger FEDERER ou une Rafael NADAL pour pratiquer ce sport. Vous vous amuserez dès les premiers coups de raquettes à coup sûr, n'hésitez pas à venir découvrir ce sport lors de cette journée.

Enfin, pour clôturer l'année tennistique, nous organiserons notre traditionnelle fête du club le dimanche 6 juillet, l'occasion de réunir tous les adhérents du club avec leurs familles, les partenaires du club et les institutionnels. Nous remettons aussi les récompenses du tournoi interne.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer plus d'informations très prochainement.

Tennistiquement vôtre.



### Vélo Club Cambon

La 27ème édition de la Cambonnaise a rencontré un franc succès dimanche 31 mars dernier. Le Vélo Club a été très satisfait du nombre de participants pédestres et à deux roues. Rendez-vous l'année prochaine !



## > LA VIE À CAMBON

### Travaux PAT

Comme chaque année, un programme d'entretien de la voirie vient d'être réalisé. Cette année, ont été concernées les zones suivantes :

*Côte de Lanel, Chemin des Crêtes, Rue des Jonquilles/ Violettes, Rue Marcel Pagnol (trottoir), Chemin de Falcou, Chemin de la Fourestole, Chemin du Roucal, Chemin de la Forêt, Chemin de Rayssaguel, Chemin d'Alquié, Chemin du Purris.*

### Parking à vélo



Devant l'école, les arceaux à vélos ont été remplacés et agrémentés d'un parking couvert qui permet d'accueillir une plus grande capacité de vélos tout en les protégeant contre les intempéries

### Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962



Le mardi 18 mars 2025 la commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu aux monuments aux morts de Cambon. À cette occasion, le maire de Cambon, en présence de M. Donnez, Conseiller départemental, a pu lire le message du ministère des armées : "Se souvenir, c'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi toutes les grandeurs, sans en taire aucune. C'est faire justice à ceux qui ont été oubliés. C'est honorer les sacrifices consentis. La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie."



### JDC



Dès l'âge de 16 ans, tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser auprès de sa mairie ou en ligne. Il dispose de trois mois pour effectuer cette démarche. Ce recensement implique aussi de participer à la Journée Défense et Citoyenneté et lui permettra d'obtenir une attestation indispensable pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc.).



### Carnaval de l'école

À la veille des vacances de printemps s'est déroulé le traditionnel carnaval de l'école de Cambon. Cette année, le carnaval dédié à la nature a été organisé par les enseignantes et leurs élèves. Au programme : déambulations costumées dans les rues du village, danses, batailles de confettis et goûter. Un beau moment convivial qui a réuni le corps enseignant, les élèves et leurs familles sous un magnifique soleil.



### PROJET PARTICIPATIF

#### Entretien de la zone de biodiversité



**Un coup de main pour la nature ? Rejoignez-nous le samedi 3 mai à 10h pour une matinée conviviale et utile !**

Créée en décembre 2023 dans le cadre d'un projet participatif, la zone de biodiversité située près du stade de Cambon est un petit trésor de verdure.

Plantée d'arbres fruitiers et d'arbustes, elle a pour vocation de favoriser la faune et la flore locales tout en offrant un espace agréable à tous les habitants.

Afin de préserver cet espace et lui permettre de continuer à se développer dans de bonnes conditions, **un grand désherbage citoyen est organisé le samedi 3 mai à partir de 10h.**

Ce rendez-vous est **ouvert à toutes et à tous**, petits et grands, jardiniers confirmés ou simples curieux. Il s'agit d'un moment convivial, au service de notre environnement et de notre cadre de vie. Gants, binettes et bonne humeur seront de mise ! Ce désherbage, au-delà de l'entretien, est aussi l'occasion de se retrouver entre habitants, d'échanger autour de projets durables, et de (re)découvrir cet espace.